

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	TN-221C, TN-225C, TN-241C, TN-245C, TN-251C, TN-255C, TN-261C, TN-265C, TN-281C, TN-285C Toner
Forme du produit	Mélange
Numéro de la fiche de données de sécurité	CT404-01

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Ces produits sont du toner cyan en cartouche pour les imprimantes laser, les appareils multifonctions et les récepteurs de télécopie de Brother Industries, Ltd. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués. Les informations fournies dans cette SDS (Fiche de sécurité) ne sont cohérentes que pour l'utilisation spécifiée par Brother.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Brother Industries, Ltd.
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan
Telephone (for information): +81-52-824-2735

Importateur (Europe)
Brother International Europe Ltd.
1 Tame Street, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK
Brother International (Nederland) B.V.
Zanderij 25, 1185 ZM Amstelveen, The Netherlands
Telephone (for information): +44-161-330-6531

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail sds.info@brother.co.jp

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC +1-703-527-3887 (International)

For France only:
Antipoison Center telephone number: ORFILA +33-1-45-425-959

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 [GHS]

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	N° CE	Numéro index	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Styrene-acrylate-copolymer	25767-47-9	607-806-7	-	82-87	Non classé	Sans objet
Pigment	**	-	-	2-5	Non classé	Enregistré
Paraffine (cire de)	8002-74-2	232-315-6	-	2-4	Non classé	Enregistré
Fatty acid ester	**	-	-	2.5-4	Non classé	Sans objet
Silicon dioxide (amorphous)	112945-52-5	601-216-3	-	0.5-3	Non classé	Inscription exemptée
PMMA	9011-14-7	618-466-4	-	1-3	Non classé	Sans objet
Silice	7631-86-9	231-545-4	-	0.5-1.5	Non classé	Inscription exemptée
Styrene-acrylate Resin	**	-	-	0.1-2	Non classé	Enregistré

** CONFIDENTIEL

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin.

Nom du produit: TN-221C, TN-225C, TN-241C, TN-245C, TN-251C, TN-255C,
TN-261C, TN-265C, TN-281C, TN-285C Toner

Date de révision: 30-sept.-2020

Date d'émission: 02-avr.-2012

Numéro de révision: 6

Numéro du fiche de données de sécurité: CT404-01

Contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. En cas de contact oculaire, rincer les yeux abondamment et immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement au savon et à grande eau.
Ingestion	Alerte immédiatement un médecin. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Inhalation (poussières) : Pour des grandes quantités: Peut irriter le système respiratoire. Difficultés respiratoires croissantes. Éternuements. Toussements Contact avec les yeux: Risque d'irritation des yeux Ingestion: Peut provoquer des maux d'estomac. Voie d'exposition peu probable
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, CO₂, jet d'eau ou mousse ordinaire

Moyens d'extinction appropriés Ne PAS utiliser un jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Ne pas utiliser d'eau à haute pression afin d'éviter de créer un nuage de poussière et de répandre la poussière de l'incendie. Utiliser un masque à gaz adapté au monoxyde de carbone et au dioxyde de carbone. Porter un SCBA (appareil respiratoire autonome) durant la phase d'attaque des opérations de lutte contre l'incendie et pendant le nettoyage de lieux clos ou peu aérés immédiatement après un incendie. Le personnel non équipé d'une protection respiratoire convenable doit quitter la zone afin d'éviter une exposition importante à des gaz de combustion toxiques provenant de toute source.

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Un masque adéquate avec filtre type A/P peut être approprié

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher la substance de pénétrer dans les égouts. Les eaux de lavage ne doivent pas être déversées dans le réseau des eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Balayer le toner renversé ou l'ôter au moyen d'un aspirateur, puis le transférer avec précaution dans le récipient scellé. Balayez doucement pour réduire la génération de poussière lors du nettoyage. En cas d'utilisation d'un aspirateur, le moteur doit être déclaré comme résistant aux explosions de poussières. Il est possible que les particules très fines capturées par l'aspirateur soient à nouveau relâchées dans l'environnement à cause du diamètre des pores du sac ou du filtre.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Conserver hors de la portée des enfants. Eviter la formation de poussière. Eviter l'inhalation de concentrations élevées de poussières. Éviter le contact avec les yeux.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver à l'écart des oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Ces produits sont du toner cyan en cartouche pour les imprimantes laser, les appareils multifonctions et les récepteurs de télécopie de Brother Industries, Ltd. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Paraffine (cire de) 8002-74-2	-	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	-
Silice 7631-86-9	-	TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³ STEL: 18 mg/m ³ STEL: 7.2 mg/m ³	-	-	TWA: 4 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Paraffine (cire de) 8002-74-2	-	TWA: 2 mg/m ³	-	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
Silice 7631-86-9	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³	-
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Paraffine (cire de) 8002-74-2	-	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³
Silicon dioxide (amorphous) 112945-52-5	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³	-	-	-
Silice 7631-86-9	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³	-	TWA: 1.5 mg/m ³ STEL: 1.5 mg/m ³	TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³ STEL: 18 mg/m ³ STEL: 7.2 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.

Équipement de protection individuelle Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :

Protection des yeux/du visage Lunettes de sûreté.

Protection des mains Gants de protection.

Protection de la peau et du corps Vêtements à manches longues et pantalons couvrants

Protection respiratoire Masque intégral. En cas d'épandage important : porter un masque anti-poussière approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect		
État physique	Solide Poudre	
Couleur	cyan	
Odeur	Inodore	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Sans objet	
Taux d'évaporation	Sans objet	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Sans objet	
Densité de vapeur	Sans objet	
Densité relative	Aucune donnée disponible	(H ₂ O=1)
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Sans objet	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	Limites d'explosivité des particules de toner en suspension dans l'air égales à celles de la poussière de charbon
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Aucune information disponible

Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Nom du produit: TN-221C, TN-225C, TN-241C, TN-245C, TN-251C, TN-255C,
TN-261C, TN-265C, TN-281C, TN-285C Toner

Date de révision: 30-sept.-2020

Date d'émission: 02-avr.-2012

Numéro de révision: 6

Numéro du fiche de données de sécurité: CT404-01

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 200 °C. Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter les frictions, les étincelles ou tout autre moyen d'allumage.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NO_x)

Rubrique 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation	Acute LC ₅₀ > 5.09 mg/l (méthode OCDE 436)
Contact oculaire	Aucune information disponible
Contact avec la peau	Aucune information disponible
Ingestion	Acute LD ₅₀ > 2000 mg/kg (méthode OCDE 420)

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	4,750.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	3,417.20 mg/kg
Corrosion/irritation cutanée	Non irritant (méthode OCDE 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant oculaire léger (méthode OCDE 405)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 429)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Test AMES : Négatif (méthode OCDE 471)
Cancérogénicité	Les éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérogènes selon les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA

Rubrique 12 : Informations écologiques**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Silice	440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	5000: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	-	7600: 48 h Ceriodaphnia dubia mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas jeter le toner ou les cartouches de toner dans le feu, ceci peut causer la propagation du feu et risquer d'occasionner des brûlures. Broyer les cartouches de toner peut provoquer des coups de poussières, il faut donc effectuer le broyage en milieu contrôlé. Les particules finement dispersées peuvent former des mélanges explosifs dans l'air. La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

Rubrique 14 : Informations relatives au transport**IMDG**

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé

14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Polluant marin	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7	Transport en vrac	Sans objet

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU-Regulations

* Ne contient aucune des substances énumérées dans le règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 ANNEXE XVII.

* Ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate à l'autorisation du règlement (CE) n ° 1907/2006 du règlement REACH.

* Ne contient aucune substance répertoriée dans le règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 ANNEXE XIV.

Réglementations nationales

Aucune information disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Nom du produit: TN-221C, TN-225C, TN-241C, TN-245C, TN-251C, TN-255C,
TN-261C, TN-265C, TN-281C, TN-285C Toner

Date de révision: 30-sept.-2020

Date d'émission: 02-avr.-2012

Numéro de révision: 6

Numéro du fiche de données de sécurité: CT404-01

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA

TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme,
États-Unis)

**

Secret industriel

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Date de révision 30-sept.-2020

Date d'émission 02-avr.-2012

Remarque sur la révision

Les informations sur l'importateur ont été modifiées.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).